



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

**Version 1.1
4 mars 2020**





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

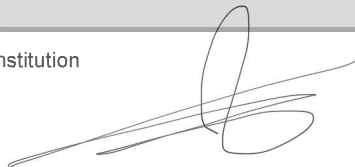
- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☒

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☒

Partenariats pour l'innovation ☒

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La stratégie de développement de l'Institut de Création et d'Animation Numérique (ICAN) consiste à offrir à ses étudiants la possibilité d'effectuer une période de mobilité à l'étranger sur une offre de destinations diversifiées.

L'ICAN, l'école des jeux vidéo et de la création numérique est un établissement d'enseignement supérieur privé délivrant des diplômes reconnus par l'Etat niveau 1 et niveau 2 à travers le cycle

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Bachelor et le cycle Mastère (CNCP). Notre école accompagne et devance les mutations des technologies de l'information et de la communication. L'ICAN fait partie du Réseau des Grandes Ecoles Spécialisées (Réseau GES), un important Réseau réunissant 6 établissements d'enseignement supérieur privé qui compte aujourd'hui 6 500 élèves à Paris.

Le profil et le programme de l'ICAN étant très spécialisés et techniques, nous cherchons à développer des partenariats bien ciblés dans les domaines spécifiques de l'ICAN qui sont les jeux vidéo, l'animation 3D et la création Web. Les établissements partenaires doivent proposer des spécialisations semblables aux nôtres et offrir les moyens techniques et technologiques correspondants.

Les programmes de mobilité qui sont optionnels pour nos étudiants s'effectuent en 3ème année de Bachelor et 2ème année de Mastère à travers des semestres à l'étranger ou des doubles diplômes d'une durée d'un an.

Les mobilités en semestre s'effectuent majoritairement au 1er semestre de l'année académique afin que l'étudiant puisse poursuivre sa scolarité au 2ème semestre en France et valider son diplôme au sein de notre école

En ce qui concerne la mobilité en double diplôme, l'étudiant passe donc une année entière dans l'établissement partenaire et obtient après validation de sa scolarité le diplôme de l'institution étrangère ainsi que notre diplôme.

Il est également possible d'effectuer des périodes de stage à l'étranger dont la durée et le contenu varient selon les formations. De plus, la mobilité du personnel est une autre possibilité proposée par notre établissement.

Nous souhaitons donc mettre en œuvre un maximum de dispositifs adaptés pour encourager la mobilité de nos étudiants de l'ICAN.

Ayant des accords signés avec des pays Européens et non Européens, nous avons élaboré des programmes de double diplômes avec plusieurs de nos partenaires (2 accords établis avec des partenaires au Canada et aux Etats-Unis) ainsi que des programmes de semestre d'études en Europe et hors Europe. La formation double diplômante est un atout majeur pour les étudiants qui partent un an car elle leur permet de cumuler deux diplômes à l'issue de ce programme.

Nous avons à présent des accords avec plusieurs pays comme le Vietnam, Dubaï, le Canada, l'Espagne et les Etats-Unis. Nous voulons augmenter le nombre de nos accords en Europe et hors Europe afin d'offrir une plus grande diversité de destinations à nos étudiants.

Nous souhaitons développer des partenariats aussi bien en Asie, en Europe qu'en Amérique du Nord et du Sud. Des pays tels que le Canada, les Etats-Unis, l'Irlande ou Israël qui ont des centres développés et dédiés à l'informatique et aux nouvelles technologies sont les pays ciblés pour l'établissement de coopération avec l'ICAN. Enfin, nous aimerions également développer des partenariats avec la zone des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui nous semble très intéressante et attractive pour nos étudiants.

Ces coopérations peuvent être d'ordre académique (échange d'étudiants ou de professeurs pour 1 ou 2 semestres, des programmes de double-diplômes) ou d'ordre professionnel (stages, missions pour des entreprises installées dans les 2 pays concernés).

Nous souhaitons développer des projets d'animation numériques et de films en 3D entre nous et les établissements partenaires, afin de permettre un travail en équipe avec des cultures, langues et approches différentes. Une fois les projets finalisés, nous souhaitons permettre aux étudiants, accompagnés d'un professeur de leur établissement, de rencontrer leurs homologues et de présenter le projet.

Persuadés de l'intérêt à la fois interculturel, pédagogique et professionnel du programme Erasmus, continuer à disposer de la charte Erasmus+, ne pourra que nous conforter dans ces mêmes objectifs que nous partageons pour le développement personnel et professionnel de nos étudiants.

La sélection de nos universités partenaires se fait sur des critères de qualité comme la reconnaissance de l'établissement et de son diplôme, la qualité de son enseignement, le contenu pédagogique des programmes, la langue d'enseignement ainsi que la qualité des services d'accueil offerts aux étudiants internationaux (services d'intégration, le logement, l'aide à la procédure du visa, aux démarches administratives...)

L'évolution et le développement international de l'ICAN s'inscrivent dans une démarche de qualité et respect de nos valeurs.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Nous proposons à nos établissements partenaires de leur créer des programmes sur mesure pour des groupes d'étudiants. Cela peut se traduire par des séminaires thématiques, des conférences, des « summer schools » sur de courtes durées. Les étudiants ayant participé à ces séminaires peuvent obtenir des crédits transférables avec l'accord de leur établissement d'origine.

Nous souhaitons mettre en place avec nos partenaires présents et à venir, une coopération sur la mise en commun de projets (en dehors des cours) avec les enseignants et les étudiants des deux partenaires, tels que des missions de consulting en groupe études pour des entreprises dans les pays respectifs à la fois en ligne et en face-à-face.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les établissements d'enseignement supérieur ont tout intérêt à ce jour à se tourner vers le développement à l'international, surtout dans un contexte moderne de globalisation de tous les types d'activités. Notre école a conscience des priorités européennes et internationales de la modernisation de l'enseignement supérieur.

Continuer de bénéficier du statut de titulaire d'une charte Erasmus permettrait à notre école d'augmenter et de renforcer son internationalisation, sa visibilité, de faire partie des membres reconnus pour la qualité de leur enseignement, la volonté d'accueil des participants entrants et d'envoi de

participants sortants.

La charte Erasmus est un gage de qualité et une preuve d'engagement dans le développement européen et international des institutions partenaires.

Cela pourrait accentuer l'élan de notre école au développement de la collaboration avec les institutions européennes.

L'ensemble de nos objectifs est parfaitement cohérent avec les 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur qui sont l'augmentation des niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs, l'amélioration de la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale, la création du lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional. Enfin l'amélioration de la gouvernance et le financement.

Dans un monde globalisé où l'internationalisation de l'économie devient indispensable nous nous devons d'offrir à nos futurs diplômés les outils et opportunités nécessaires à leur réussite future.